

Bilan du

MARCHÉ du TRAVAIL

en 2023

Les services de France travail et de la DREETS, en charge des études et des statistiques, proposent dans cette publication leur analyse commune de la situation du marché du travail en 2023 en Occitanie.



Un ralentissement économique, mais un marché du travail résilient

Après deux années de rebond économique suite à la crise sanitaire, la conjoncture en 2023 est beaucoup moins favorable en Occitanie. La plupart des indicateurs du marché du travail suivent cette tendance.



Une croissance de l'emploi qui marque le pas

L'emploi salarié régional progresse légèrement en 2023 (+0,7 %). L'Occitanie reste en cinquième position des régions les plus dynamiques en termes de création d'emplois. La **baisse de l'intérim** (-7,0 %) pèse sur l'évolution de l'emploi global.

-7,0%
d'intérimaires

Si l'industrie (et la filière aéronautique en particulier) reste le principal moteur de l'emploi régional, les difficultés s'accroissent dans la construction avec de nombreux postes perdus. L'agriculture a également connu une année 2023 difficile.

Un marché du travail moins bien orienté

+1,1%
de demandeurs
d'emploi
(catégorie ABC)

Pour la première fois depuis la reprise post-pandémie, la **demande d'emploi repart à la hausse** en 2023 (+1,1 %). Elle reste, toutefois, en deçà de son niveau d'avant crise sanitaire. La croissance de la demande d'emploi concerne en particulier les demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C). La demande d'emploi augmente dans la plupart des domaines professionnels, hormis dans l'industrie et les services à la personne notamment.

En lien avec cette main-d'œuvre disponible plus abondante, le taux de chômage augmente de 0,4 point sur un an (8,9 % fin 2023).

Le nombre d'intentions d'embauche déclarées par les employeurs de la région pour 2024 est en repli de 6,5 % comparé

à 2023. Conséquence, les difficultés de recrutement anticipées par les entreprises (pour 2024) sont en baisse, et ce pour la première fois depuis 2016.

Des dispositifs renforcés pour les publics éloignés de l'emploi

Afin d'améliorer la fluidité du marché du travail, les différents dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi ont été consolidés et approfondis.

Les dispositifs existants ont été renforcés avec une attention particulière pour les publics éloignés de l'emploi. Un accompagnement dédié aux bénéficiaires du RSA, afin de lever les freins sociaux et de favoriser l'insertion durable dans l'emploi, est expérimenté dans plusieurs départements en France, dont l'Aveyron depuis début 2023. Les jeunes font aussi l'objet de nombreux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi.

La formation reste un levier important d'insertion dans l'emploi. Ainsi, avec plus de 103 000 entrées en formation en 2023, l'Occitanie se positionne au quatrième rang des régions de France.

2024, une année de réformes

L'année 2024 sera marquée par le **déploiement de la réforme pour le plein emploi**, et en particulier la mise en place de France Travail, nouvel opérateur au service de la coopération des différents acteurs de l'emploi et de l'insertion.

L'EMPLOI SALARIÉ

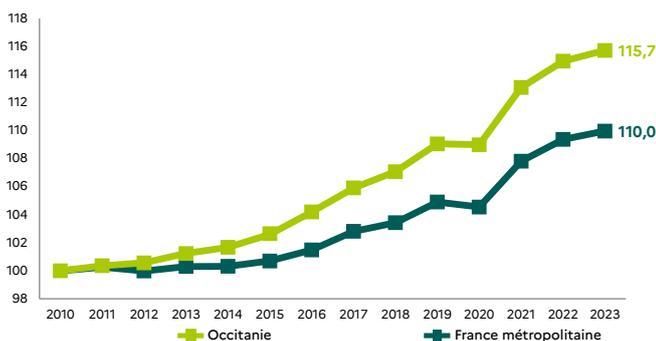
La croissance de l'emploi salarié régional ralentit

Dans l'analyse qui suit, les emplois intérimaires ont été réaffectés au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice.

Le ralentissement observé en 2022 se confirme. L'emploi salarié augmente à un rythme moins soutenu en 2023 (+0,7 %, soit +14 600 emplois). Cette progression reste cependant un peu plus élevée qu'au niveau national (+0,5 %). L'Occitanie se place ainsi en cinquième position des régions les plus dynamiques en termes d'évolution de l'emploi. Fin 2023, avec 2,2 millions de salariés, la région concentre 8,3 % de l'emploi salarié national, soit la quatrième région de France métropolitaine.

+14 600
emplois salariés

Evolution de l'emploi salarié (base 100 en 2010)



Source : Insee, Estimations trimestrielles d'emploi salarié - données cvs

L'industrie et le tertiaire, moteurs de l'emploi

L'industrie confirme sa bonne dynamique avec 4 360 emplois créés, principalement grâce à la filière aéronautique qui enregistre un nombre record de commandes et une hausse des livraisons. Le tertiaire non marchand, qui concentre plus d'un tiers des effectifs salariés régionaux, contribue toujours fortement au maintien de l'emploi (+9 110 postes).

+ 4 360
salariés dans l'industrie

Le tertiaire marchand marque le pas, avec un net ralentissement de ses effectifs salariés (+0,5 % après +2,0 % en 2022). Les services aux entreprises¹ conservent, quant à eux, une dynamique particulièrement favorable (+4 820 postes), avec les services administratifs, d'ingénierie et d'informatique en tête.

La construction et l'agriculture à la peine...

Les difficultés qui se profilait dans la construction se confirment en 2023, avec **3 000 postes détruits**. Le secteur des activités immobilières est directement impacté (840 emplois perdus).

L'emploi dans l'agriculture baisse en 2023 (-950 postes), année où les crises se sont en effet succédé (climatiques, économiques, politiques, sociales...).

Volume et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité fin 2023

	Effectif salarié	Evolution annuelle (en %)
AGRICULTURE	31 340	-2,9 %
INDUSTRIE	251 930	+1,8 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	52 730	+0,1 %
Cokéfaction et raffinage, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	35 740	+2,7 %
Fabrications d'équipements électrique, électroniques, informatiques; fabrication de machines	23 110	-0,5 %
Fabrication de matériel de transport	53 230	+7,3 %
Fabrication d'autres produits industriels	87 120	-0,2 %
CONSTRUCTION	143 830	-2,0 %
TERTIAIRE MARCHAND	990 260	+0,5 %
COMMERCE, RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	292 020	-0,2 %
SERVICES MARCHANDS	698 240	+0,8 %
Transports et entreposage	106 710	+0,5 %
Hébergement et restauration	104 590	+0,3 %
Information et communication	65 070	-0,4 %
Activités financières et d'assurance	53 200	+1,5 %
Activités immobilières	20 560	-3,9 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités de services administratifs et de soutien	239 430	+2,1 %
Autres activités de service	108 670	+0,2 %
TERTIAIRE NON MARCHAND	778 480	+1,2 %
TOTAL*	2 195 840	+0,7 %

* intérim réaffecté

Source : Insee, Estimations trimestrielles d'emploi salarié - données cvs

¹ Comprend les activités informatiques, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, et les services administratifs et de soutien

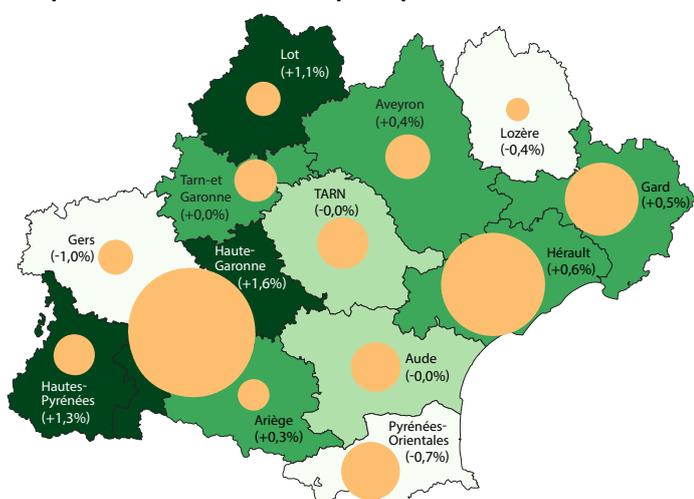
L'EMPLOI SALARIÉ

Des situations contrastées selon les départements

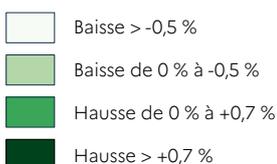
En 2023, huit des treize départements d'Occitanie ont enregistré une croissance de l'emploi, mais seulement quatre d'entre eux ont dépassé la moyenne nationale (+0,5 %) : la Haute-Garonne, l'Hérault, les Hautes-Pyrénées et le Lot.

8 sur 13
(départements qui créent des emplois)

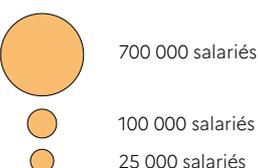
L'emploi salarié et son évolution par département



Evolution annuelle



Nombre de salariés



Source : Insee, Estimations trimestrielles d'emploi salarié - données cvs

Une dynamique bien supérieure en Haute-Garonne

Avec plus de 70 % des emplois créés (contre moins de 50 % en 2022), la Haute-Garonne porte nettement l'évolution de l'emploi salarié régional en 2023. Avec 10 500 postes supplémentaires, elle est le deuxième département le plus dynamique de France métropolitaine.

+ 10 500
emplois en Haute-Garonne

L'industrie et les services marchands contribuent en particulier à cette progression, notamment la fabrication de matériel de transport (+3 050 emplois), et les services aux entreprises¹ (+3 290 postes).

¹ Comprend les activités informatiques, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, et les services administratifs et de soutien

Deux départements concentrent plus de 50 % de l'emploi régional

La **Haute-Garonne** et l'**Hérault** restent les deux principaux départements pourvoyeurs d'emplois, concentrant plus de 50 % de l'emploi salarié régional.

L'Hérault présente la particularité d'avoir, en 2023, une dynamique également très soutenue dans le tertiaire non marchand (+2 090 postes).

Les Pyrénées-Orientales et le Gers plus en difficulté

Avec respectivement 1 120 postes et 590 emplois perdus, les Pyrénées-orientales et le Gers sont les deux départements les plus en difficulté en Occitanie. Dans les deux cas, l'**agriculture** et la **construction** subissent une conjoncture défavorable. Si le commerce subit aussi des pertes importantes d'emplois dans le Gers, c'est plutôt le secteur de l'information-communication qui en perd davantage dans les Pyrénées-Orientales.

Volume et évolution de l'emploi salarié par département fin 2023

	Nombre de salariés	Poids du territoire (en %)	Evolution annuelle (en %)
09- Ariège	48 130	2,2	+0,3
11- Aude	115 510	5,3	-0,0
12- Aveyron	94 840	4,3	+0,4
30- Gard	237 300	10,8	+0,5
31- Haute-Garonne	668 560	30,4	+1,6
32- Gers	58 930	2,7	-1,0
34- Hérault	444 510	20,2	+0,6
46- Lot	57 160	2,6	+1,1
48- Lozère	26 390	1,2	-0,4
65- Hautes-Pyrénées	80 100	3,6	+1,3
66- Pyrénées-Orientales	155 740	7,1	-0,7
81- Tarn	122 330	5,6	-0,0
82- Tarn-et-Garonne	86 350	3,9	+0,0
TOTAL	2 195 840	100,0	+0,7

Source : Insee, Estimations trimestrielles d'emploi salarié - données cvs

L'INTÉRIM

L'intérim en forte baisse

Après un net ralentissement en 2022, l'emploi intérimaire recule à nouveau significativement en 2023, avec plus de 4 000 postes perdus. Il contribue ainsi à la moindre dynamique de l'emploi salarié. Fin 2023, l'Occitanie compte 54 680 intérimaires, soit 2,5 % de l'emploi salarié régional.

Plus de
4 000
postes
intérimaires
perdus

L'Hérault, département le plus impacté

Si l'emploi intérimaire a diminué dans une très grande majorité des départements, c'est l'Hérault qui contribue le plus à ce fléchissement, avec **1 200 postes d'intérim en moins**. A l'échelle de la région seule l'agriculture maintient son nombre d'intérimaires, quand la construction, le commerce, les transports et l'entreposage en perdent le plus.

Le volume de travail temporaire (calculé en Equivalent Emploi à Temps Plein (EETP)) diminue également dans la région en 2023, mais à un rythme moins soutenu que le nombre de postes.

Le commerce et la construction en difficulté

La baisse est beaucoup plus marquée dans le commerce (-11% en Occitanie contre -9% au niveau national), impacté par une inflation croissante. Le recours à l'intérim diminue également fortement dans la construction (chute du nombre de mises en chantier) et dans les transports (demande en baisse).

L'aéronautique, solide contributeur à l'intérim

L'industrie parvient à consolider son volume de travail temporaire grâce à la **très forte montée en cadence de la filière aéronautique** (+750 EETP). Cette dernière compense la baisse de l'emploi intérimaire dans l'industrie agroalimentaire (-280 EETP) et les autres produits industriels (-340 EETP).

Les principaux secteurs utilisateurs de l'intérim restent l'industrie (28 % du volume régional) et la construction (24 %).

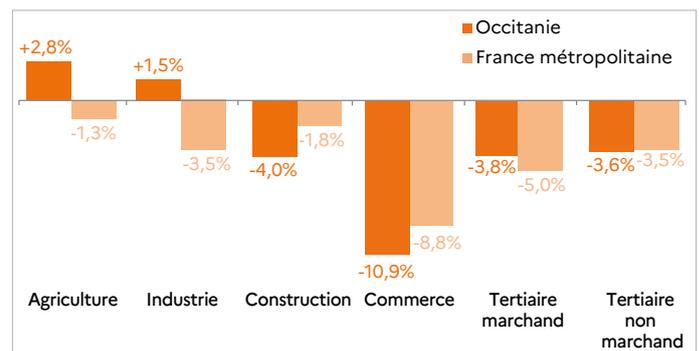
Évolution annuelle du nombre d'intérimaires et d'équivalents emplois temps plein (EETP) par département en Occitanie

	Nombre d'intérimaires au 31/12/2023	Evolution annuelle (%)	Nombre moyen d'EETP par mois en 2023	Evolution annuelle (%)
Ariège	1 090	+1,6	1 110	+ 2,6
Aude	2 550	-4,8	2 560	- 6,5
Aveyron	2 250	-10,1	2 390	- 1,5
Gard	5 210	-9,3	5 400	- 6,1
Haute-Garonne	19 770	-3,9	20 290	+ 1,0
Gers	1 750	-6,0	1 790	- 4,1
Hérault	8 950	-12,0	9 610	- 6,6
Lot	1 490	+0,1	1 510	- 2,3
Lozère	300	+12,0	270	- 4,3
Hautes-Pyrénées	2 250	- 4,3	2 370	+ 1,7
Pyrénées Orientales	3 100	- 8,2	3 240	- 8,9
Tarn	3 050	- 9,4	3 170	- 6,5
Tarn-et-Garonne	2 920	- 12,2	3 070	- 7,8
Occitanie	54 680	- 7,0	56 790	- 3,2
France métropolitaine	744 290	- 6,7	778 660	- 4,2
Poids Occitanie / France métropolitaine	7,3 %		7,3 %	

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

-3,2 %
du volume de travail temporaire

Evolution annuelle du nombre moyen mensuel d'équivalent emploi temps plein (EETP) par secteur en France métropolitaine et en Occitanie entre 2022 et 2023



Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

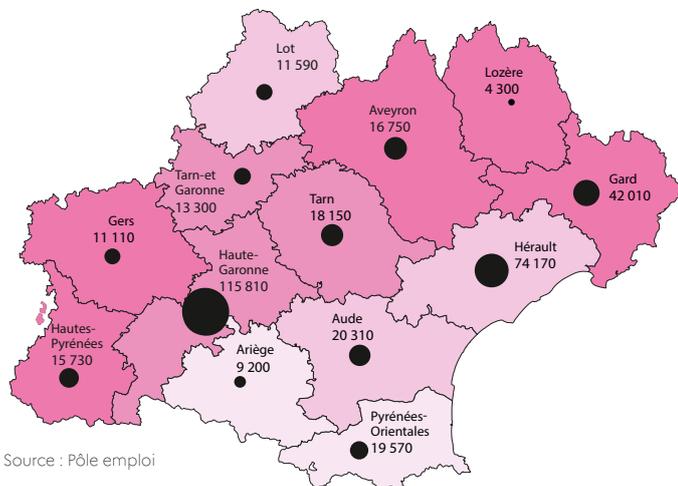
LES OFFRES D'EMPLOI

Baisse des offres collectées par Pôle emploi en 2023

En 2023, le nombre d'offres diffusées dans la région s'élève à plus de 979 000 en cumul sur l'année (62 % pour les offres transmises par des sites partenaires et 38 % pour les offres collectées par Pôle emploi). Les entreprises de la région ont ainsi confié 372 000 offres d'emploi à Pôle emploi.

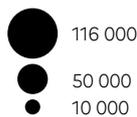
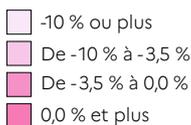
979 000
offres diffusées

Répartition des offres collectées par département



Source : Pôle emploi

Evolution 2023/2022



Le nombre d'offres collectées par Pôle emploi régresse de 3,5 % sur un an. Il reste cependant supérieur de plus de 17 % au niveau d'avant-crise sanitaire. Les domaines du **commerce** et de la **santé** sont les plus impactés (respectivement -8,9 % et -12,0 %). En revanche, les offres progressent de 17,1 % dans l'industrie.

372 000
offres collectées par Pôle emploi

Les offres d'emploi durable restent majoritaires

Les offres d'emploi durable (durée de plus de 6 mois) représentent **59 % des besoins formulés par les entreprises** (proportion stable au regard de l'année précédente). Le nombre de contrats à durée indéterminée baisse de 4,5 % sur l'année et atteint 48 % des offres collectées. Les offres d'emploi temporaires (durée comprise entre 1 et 6 mois) représentent, quant à elles, 36 % des offres collectées de la région (-5,0 %).

Des offres majoritairement concentrées dans 5 domaines

64 % des offres d'emploi collectées par Pôle emploi concernent des recherches de personnel pour les métiers :

- des **services à la personne** et à la collectivité
- de **l'hôtellerie-restauration**, tourisme, loisirs, et animation
- du **commerce**, vente, grande distribution
- de la **construction**, bâtiment et travaux publics
- du **support à l'entreprise** : comptabilité, secrétariat, informatique

Un recul des offres dans la majorité des départements

Baisse de **3,5 %** des offres collectées

Sur un an, **huit départements sur treize enregistrent un recul**, allant de -16,4 % pour l'Ariège à -0,8 % pour le Tarn-et-Garonne. Cinq départements affichent une progression, de +14,0 % pour les Hautes-Pyrénées à +0,9 % pour la Lozère.

Répartition des offres par domaine professionnel

	Total	Part	dont contrats durables
Service à la personne et à la collectivité	65 596	18 %	71 %
Hôtellerie-restauration tourisme de loisirs et animation	47 990	13 %	57 %
Commerce, vente et grande distribution	45 241	12 %	69 %
Construction, bâtiment et travaux publics	40 376	11 %	45 %
Support à l'entreprise	37 243	10 %	62 %
Industrie	36 620	10 %	53 %
Transport et logistique	31 044	8 %	48 %
Installation et maintenance	26 701	7 %	64 %
Santé	23 160	6 %	59 %
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	10 571	3 %	38 %
Banque, assurance, immobilier	4 034	1 %	70 %
Communication, média et multimédia	2 174	1 %	70 %
Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	815	0 %	58 %
Spectacles	408	0 %	59 %
Total offres d'emploi collectées	371 970	100 %	59 %

Source : Pôle emploi

LA DEMANDE D'EMPLOI

Après deux années de baisses successives, la demande d'emploi repart à la hausse en 2023

En 2023, avec 556 703 inscrits en catégorie ABC à Pôle Emploi en fin d'année, le nombre de demandeurs d'emploi connaît une hausse de 1,1 % en Occitanie (soit + 6 170 demandeurs d'emploi) contre 1,0 % en France Métropolitaine.

Après la crise de 2008, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC en Occitanie a fortement augmenté jusqu'en 2015. Depuis, la demande d'emploi a continué de progresser mais à un rythme plus modéré jusqu'à enregistrer une baisse entre 2018 et 2019. Début 2020, la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à cette dynamique. Depuis 2021, dans un contexte de reprise économique, la demande d'emploi régionale était repartie à la baisse.

Une nette progression des demandeurs d'emploi en activité réduite

Ce retour à la hausse de la demande d'emploi en 2023 est principalement dû à l'augmentation des demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C). Ils augmentent respectivement de 4,9 % et 1,0 %, tandis que la catégorie A progresse plus modérément (+ 0,2 %).

+0,2%
de demandeurs d'emploi (catégorie A)

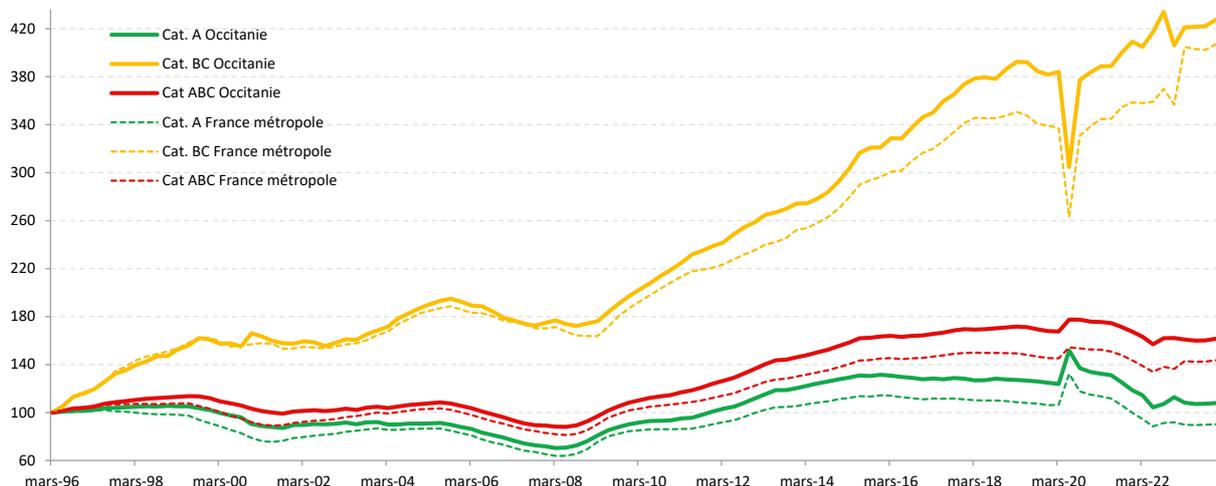
Toutefois, la demande d'emploi (catégories ABC) demeure en dessous de son niveau d'avant crise sanitaire avec un recul de 3,2 % par rapport à décembre 2019.

Demande d'emploi en fin de mois par catégorie

	Décembre 2022		Décembre 2023		Evolution annuelle
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	
Tenus de faire des actes positifs d'emploi	550 530	87 %	556 703	88 %	+1,1 %
Cat. A : sans emploi	318 679	51 %	319 279	50 %	+0,2 %
Cat. B : activité réduite courte	84 752	13 %	88 918	14 %	+4,9 %
Cat. C : activité réduite longue	147 097	23 %	148 506	23 %	+1,0 %
Non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	80 120	13 %	79 296	12 %	-1,0 %
Cat. D : sans emploi (stage, formation, maladie...)	37 855	6 %	36 694	6 %	-3,1 %
Cat. E : en emploi (contrats aidés, création d'entreprise...)	42 262	7 %	42 602	7 %	+0,8 %
Total	630 650	100 %	636 000	100 %	+0,8 %

Source : DREETS - Pôle Emploi, données brutes

Evolution trimestrielle de la demande d'emploi CVS (indice base 100, T1 1996)



Source : Dreets - Pôle Emploi, CVS

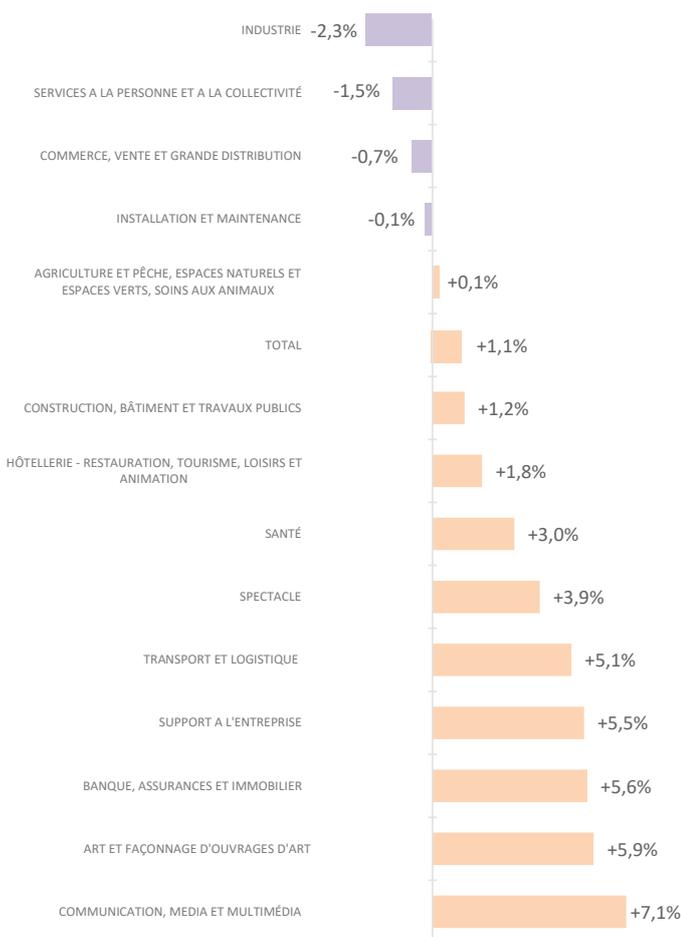
LA DEMANDE D'EMPLOI

Une hausse de la demande d'emploi pour la plupart des métiers et des publics

La plupart des domaines professionnels concernés

En 2023, la demande d'emploi (catégories ABC) a globalement augmenté dans la plupart des domaines. Celui de la **communication, média et multimédia** enregistre la hausse la plus marquée. Quatre domaines résistent toutefois, avec une demande d'emploi toujours en recul. En particulier, les métiers de l'industrie se démarquent en affichant une baisse de 2,3 % du nombre de demandeurs d'emploi sur un an.

Evolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi par domaine de métiers recherchés

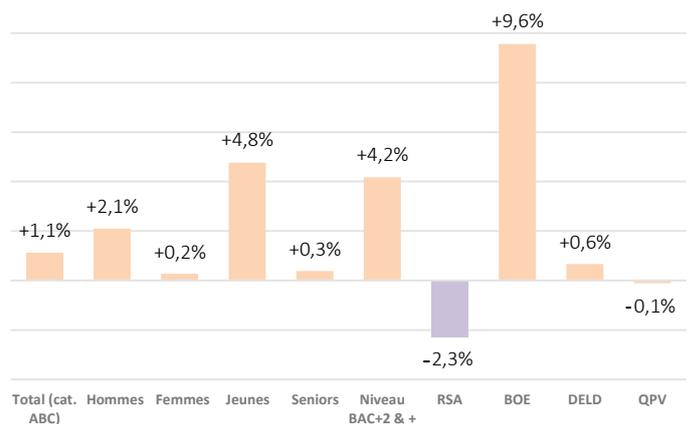


Source : Pôle emploi - Dares, STMT, données brutes

Une grande majorité des publics touchés

La progression de la demande d'emploi impacte l'ensemble des publics, à l'exception des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui ont enregistré une diminution de 2,3 %. **Les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)** affichent, quant à eux, la plus forte augmentation avec +9,6 %, suivi des jeunes avec +4,8 %.

Evolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC) par public spécifique (déc. 2023/déc. 2022)



Source : Pôle emploi - Dares, STMT, données brutes

Des évolutions nuancées selon les territoires

1 bassin d'emploi sur 2 en hausse

A fin décembre 2023, **la moitié des bassins d'emploi de la région affiche une hausse** de la demande d'emploi (catégories ABC). Les évolutions annuelles s'échelonnent de -1,5 % sur le bassin d'emploi de Cahors à +4,7 % sur celui de Lannemezan.

La demande d'emploi augmente également dans les deux grandes métropoles de la région. Les bassins de Toulouse et Montpellier enregistrent des progressions respectives de +3,2 % et +1,3 % sur une année. Ensemble, ces deux territoires contribuent à hauteur de 68 % à l'augmentation annuelle de la demande d'emploi régionale (soit 4 217 demandeurs d'emploi supplémentaires).

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) représentent 14 % de la demande d'emploi

A fin décembre 2023, en Occitanie, 78 862 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi bénéficient du RSA, soit 14% de la demande d'emploi (cat ABC), comme au niveau national.

14 % de la demande d'emploi ABC est BRSA

Ces derniers résident principalement dans les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Dans le détail, 27% d'entre eux habitent dans les bassins de Toulouse et Montpellier.

Les BRSA font partie des populations les plus éloignées de l'emploi. Au cours du mois de décembre 2023, 72% n'ont exercé aucune activité (50% pour l'ensemble de la demande d'emploi), et 28 % ont exercé une activité réduite de courte ou longue durée (50% pour l'ensemble de la demande d'emploi).

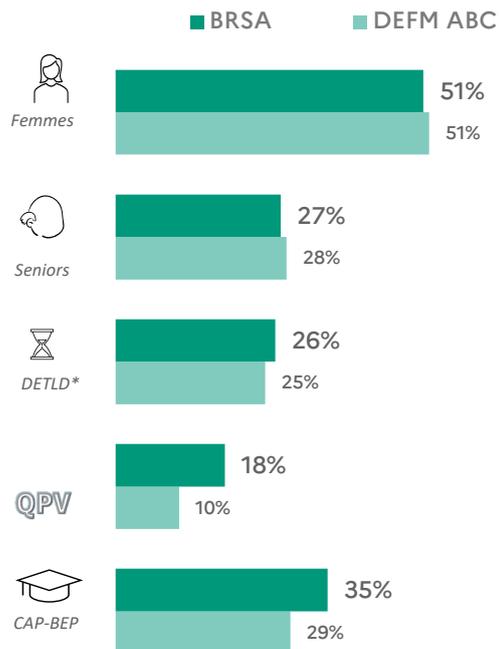
Les BRSA sont également moins diplômés en moyenne que l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégorie ABC.

Un BRSA sur deux rencontre des freins à l'emploi

Les freins à l'emploi sont particulièrement prégnants pour les BRSA et entravent leur insertion professionnelle. Parmi les BRSA inscrits à Pôle Emploi Occitanie, **52% rencontrent au moins un frein périphérique à l'emploi** (contre 36 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégorie ABC).

Parmi ces difficultés, **l'exclusion numérique** est la plus souvent mentionnée par ce public. **Les difficultés de mobilité** sont également fréquemment citées par les BRSA, le manque de moyens de transport appropriés pouvant restreindre leurs possibilités d'emploi.

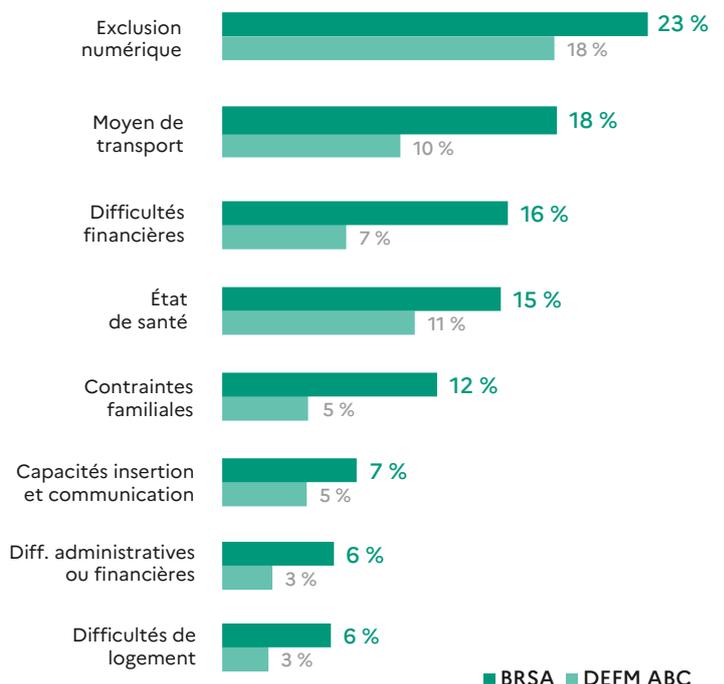
Caractéristiques des BRSA à fin décembre 2023



*DETLD : demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis plus de 2 ans).

Source : Pôle Emploi

Les freins périphériques mentionnés par les BRSA



Source : Pôle Emploi

LES BENEFICIAIRES DU RSA

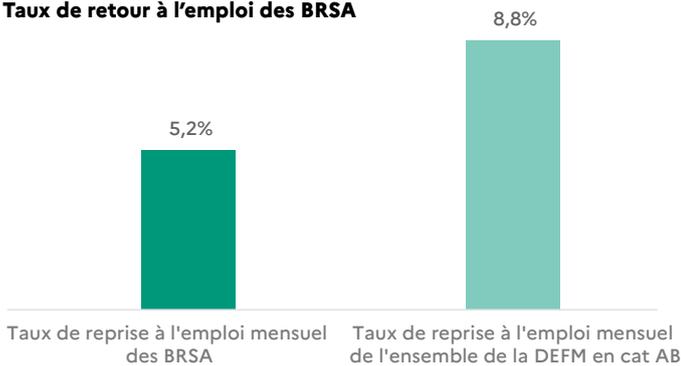
Les demandeurs d'emploi BRSA ont un accès plus difficile à l'emploi

Un taux de reprise d'emploi sensiblement plus faible que la moyenne

Les BRSA présentent **des difficultés pour accéder à l'emploi plus marquées** que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ainsi, leur taux de reprise d'emploi¹ est plus faible que celui de l'ensemble des DEFM (soit **5,2 %** sur l'année 2023 contre **8,8 %** pour les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie AB). Par rapport à 2022, il a diminué de 0,1 point (contre -0,2 point pour les demandeurs d'emploi en catégorie AB).

5,2 %
taux de reprise

Taux de retour à l'emploi des BRSA



Source : Pôle emploi période : 2023

¹ Le nombre de retours à l'emploi représente le volume de reprises d'emploi au cours du mois M parmi les demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1. Seuls, les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à 1 mois sont pris en compte.

Un accompagnement renforcé des BRSA

Dans le cadre de la mise en place de **France Travail**², une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des BRSA a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires de France. Elle se poursuit en 2024 avec 47 territoires avant une extension à tous les départements prévue en 2025. En Occitanie, l'expérimentation concerne le bassin de Decazeville-Villefranche dans le département de l'Aveyron soit 836 demandeurs d'emploi qui ont pu bénéficier de l'accompagnement intensif à fin février 2024.

L'expérimentation conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des BRSA de ces territoires (seuls 40 % des BRSA le sont à fin décembre 2023). Selon leur situation, ceux-ci sont orientés vers un des trois parcours suivants : emploi, socio-professionnel, ou social.

Cet accompagnement renforcé a pour objectif de lever les freins sociaux et professionnels afin d'insérer durablement les BRSA.

Côté employeur, le recrutement est facilité et sécurisé grâce à l'accompagnement des candidats (avant, pendant et après l'embauche) et à la mobilisation des dispositifs et des aides au recrutement.

² Le nouvel opérateur France Travail permet de donner de la visibilité et plus de coordination entre tous les acteurs qui interviennent au profit des demandeurs d'emploi.

LES REPRISES D'EMPLOI

Des reprises d'emploi moins nombreuses en 2023

En 2023, le nombre de reprises d'emploi d'un mois ou plus pour les demandeurs d'emploi de catégorie A ou B s'élève, en cumul, à 409 400. Il diminue de 3,7 % sur un an et passe en dessous du niveau d'avant-crise sanitaire (421 700 en 2019). C'est le premier repli depuis 2020.

409 400
reprises
d'emploi

Un taux de reprise d'emploi variable selon le département

Le taux de reprise d'emploi (nombre de reprises rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou B) atteint 8,8 % en Occitanie en moyenne mensuelle en 2023.

8,8 %
taux de
reprise moyen
mensuel

Sur un an, ce taux baisse dans la majorité des territoires de la région. Seuls les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, l'Aveyron et le Gers sont restés stables. Il varie de 7,8 % en Ariège à 11,0 % en Lozère.

L'âge, facteur déterminant dans la reprise d'emploi

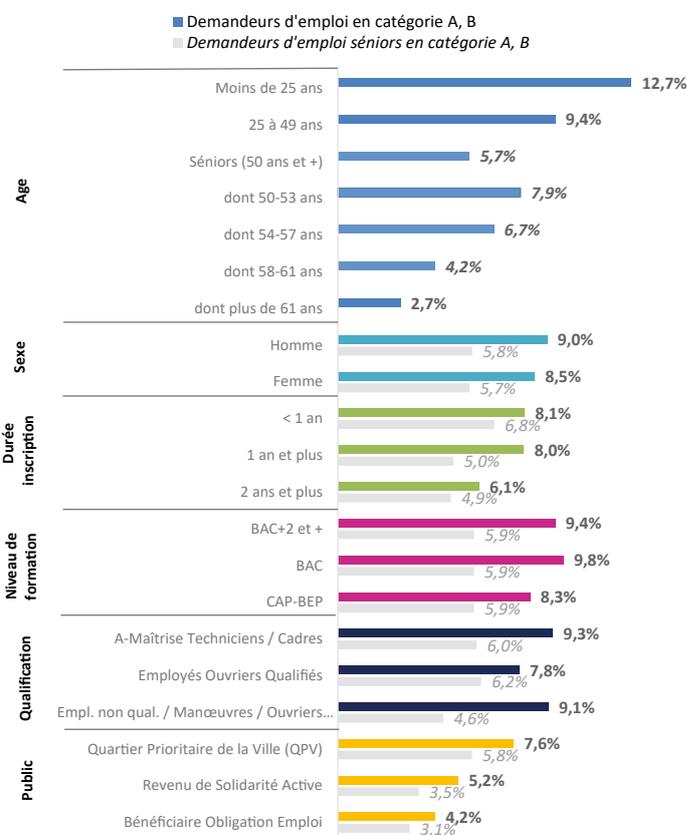
En 2023, le taux de reprise d'emploi des moins de 25 ans inscrits dans les catégories A ou B est 2,2 fois plus élevé (12,7 %) que celui des 50 ans et plus (5,7 %).

Les seniors comptabilisent 76 950 reprises d'emploi en 2023, un niveau qui reste supérieur à celui d'avant-crise sanitaire (76 090). Sur un an, le nombre de reprises a néanmoins régressé sur cette tranche d'âge (-2,0 %), tout comme chez les 25 à 49 ans (-5,2 %), alors qu'il est stable pour les moins de 25 ans.

Des taux de reprise inégaux selon les métiers

Le taux de reprise d'emploi est plus élevé dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, du tourisme loisirs et animation (11,8 %), de la santé (11,1 %) et du BTP (10,4 %), suivis de l'industrie (10,3 %) et de la banque (10 %). Sur un an, le taux de reprise d'emploi a diminué dans la majorité des domaines, hormis la santé (+0,1 pt), l'hôtellerie-restauration et les services à la personne, où il est resté stable.

Taux de reprise d'emploi mensuel moyen selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi



Source : Pôle emploi

La mesure des reprises d'emploi est réalisée à partir d'un rapprochement des fichiers des demandeurs d'emploi de Pôle emploi et des déclarations préalables à l'embauche issues de l'ACOSS et de la CCMSA. Seules les reprises d'emploi d'un mois ou plus sont prises en compte. Un demandeur d'emploi peut bénéficier de plusieurs reprises d'emploi au cours de l'année.

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Repli des intentions d'embauche en 2024

161 500 établissements ont été interrogés fin 2023 dans le cadre de l'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) afin qu'ils expriment leurs intentions d'embauche pour l'année 2024. Les éléments sur les difficultés de recrutement sont issus de cette enquête réalisée par Pôle emploi en partenariat avec le Crédoc. In fine 42 350 établissements ont retourné le questionnaire, soit un taux de retour de 26 %.

Les employeurs de la région Occitanie déclarent 261 810 intentions d'embauche pour l'année 2024, soit un repli de 6,5 % comparé à 2023 (contre -8,5 % au national).

Repli de
6,5 % des intentions d'embauche

Baisse de 5 points des difficultés de recrutement

Alors que les difficultés de recrutement augmentaient depuis 2016, elles baissent pour la première fois pour 2024. Ainsi, les employeurs de la région estiment que 53 % de leurs projets de recrutement seront difficiles à réaliser (57 % pour la France), soit un recul de 5 points comparé à 2023.

53 % des projets jugés difficiles

Des réalités variables selon le département ou le métier

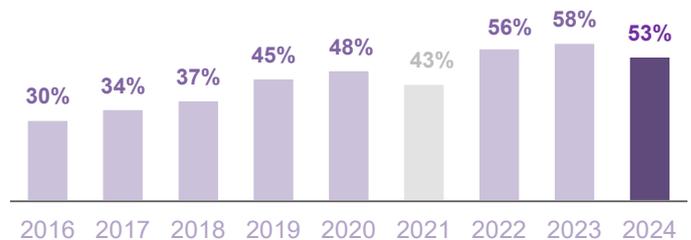
Selon les départements, les difficultés à embaucher sont plus ou moins marquées. Elles s'échelonnent de 62 % pour les Hautes-Pyrénées à 47 % pour l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Parmi les familles professionnelles, la part des recrutements difficiles oscille de 36 % à 69 %. Le métier « d'ouvrier mécanicien de véhicule » apparaît comme le premier métier non saisonnier présentant de fortes difficultés de recrutement. Il est suivi des « aides à domicile, auxiliaires de vie », des « maçons qualifiés » et des « techniciens d'étude et de développement en informatique ».

Les établissements de 10 à 50 salariés enregistrent un taux de difficulté particulièrement élevé (60 %), tandis que ceux de plus de 200 salariés affichent le taux le plus bas (44 %).

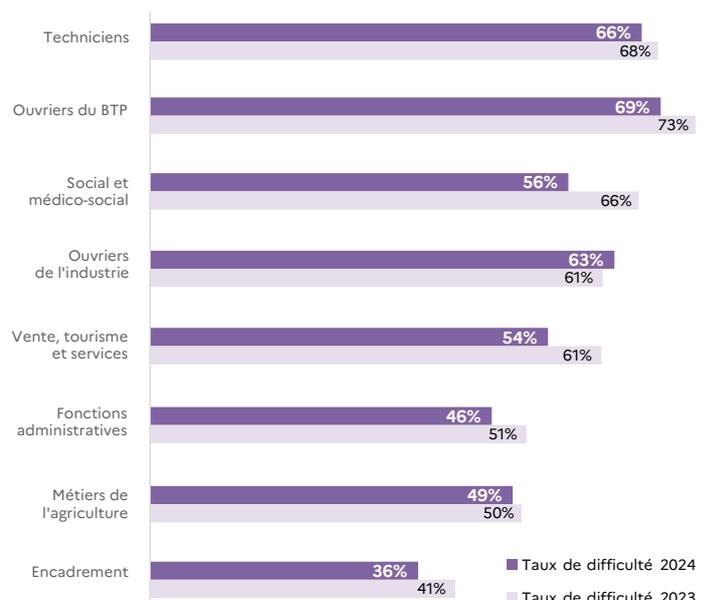
Interrogés sur leurs difficultés de recrutement lors d'une enquête complémentaire, les employeurs de la région sont 89 % à évoquer une **pénurie de candidats** et soulignent notamment le manque de candidatures et le turn-over lié à la concurrence.

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs



Source : Pôle emploi, enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2024

Taux de difficulté par famille professionnelle



Source : Pôle emploi, enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2024

LES ENTRÉES EN FORMATION

Plus de 103 000 formations délivrées en Occitanie en 2023

En 2023, avec plus de 103 000 entrées en formation, soit 9 % des formations en France, l'Occitanie se positionne au 4^e rang des régions de France.

103 000
entrées
en formation

Le CPF, première source de financement

Le Compte Personnel de Formation (CPF) mis en place en 2019 permet de financer une formation de manière autonome. **La part de financement via le CPF représente 34 % des entrées en 2023** et diminue de 7 points sur un an. Le CPF demeure la première source de financement et ce depuis 2020, suivi par le Conseil régional et Pôle emploi.

La certification, objectif prioritaire en Occitanie

En 2023, pour la deuxième année consécutive, **l'accent a été mis sur les formations certifiantes** qui représentent 43 % des entrées en formation, ce qui place cet objectif en première position. Ce changement est principalement porté par le CPF avec 18 660 entrées en formation dédiées aux certifications (soit une part de 53 %) et par le Conseil régional avec 17 110 formations certifiantes (soit une part de 58 %).

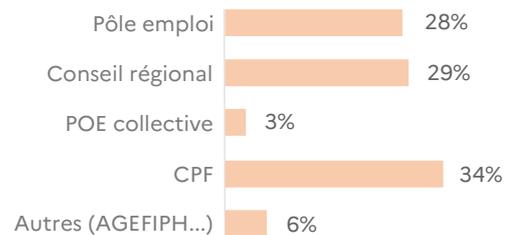
43 % de
formations
certifiantes

Trois domaines de formation regroupent 51 % des entrées en formation en 2023. Il s'agit des domaines de la production industrielle (23 %), du développement des compétences (18 %) et de la santé, social, et sécurité (10 %).

Des publics prioritaires à cibler

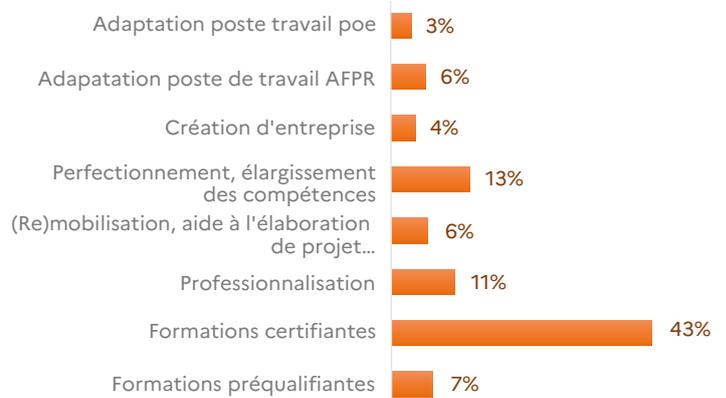
Un peu moins d'une entrée en formation sur deux a concerné **les demandeurs d'emploi non qualifiés** relevant du pacte d'investissement dans les compétences. Seulement 17 % des formations ont été réalisées par des **séniors**, qui représentent pourtant 28 % de la demande d'emploi. En revanche, leur part reste stable parmi les entrants en formation sur un an.

Répartition des entrées en formation selon le financeur



Source : Pôle emploi, SISP Champ entrées en formation en Occitanie sur l'année 2023

Objectifs de formation (tout type de financeur confondu)

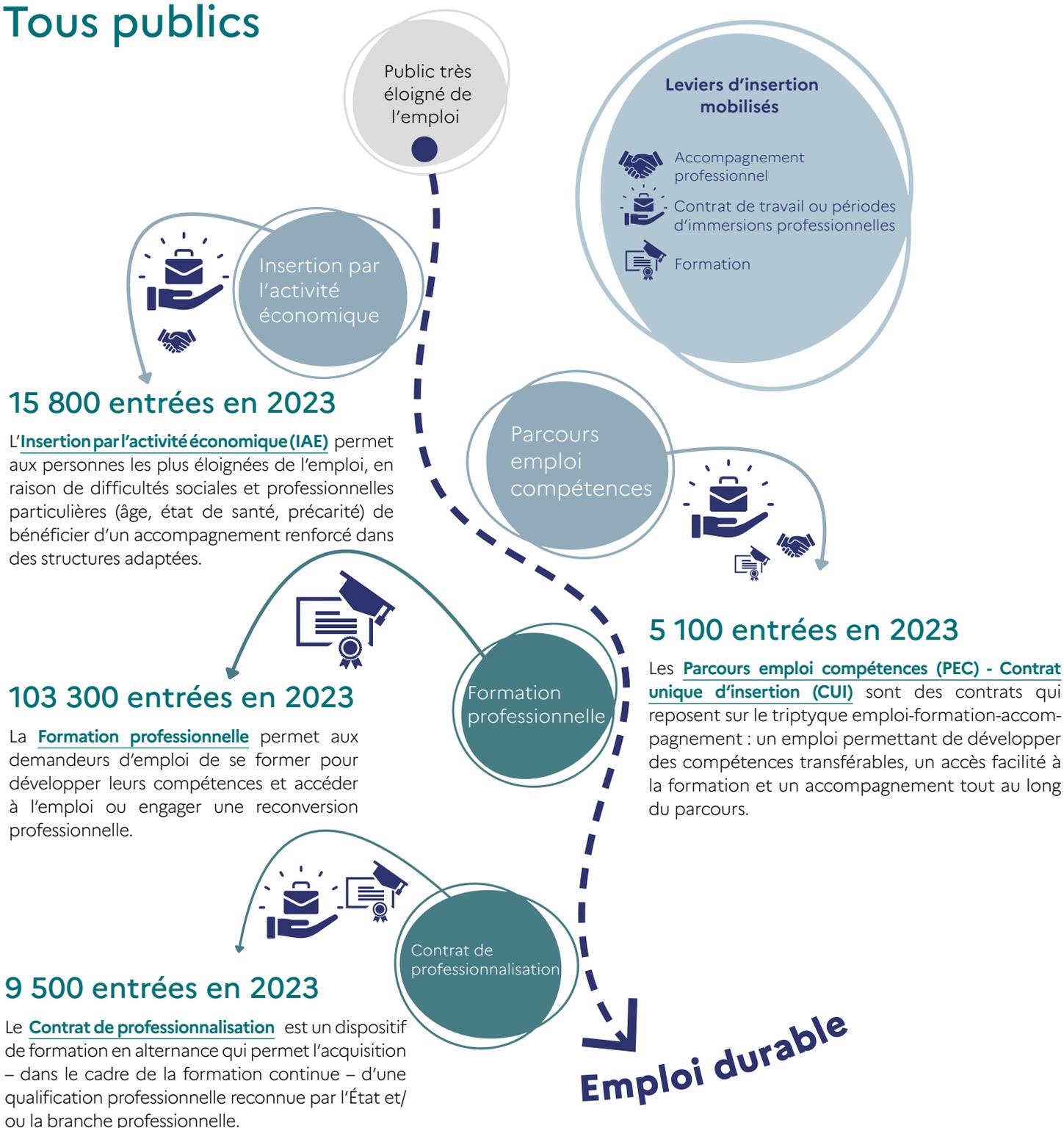


Source : Pôle emploi, SISP Champ entrées en formation en Occitanie sur l'année 2023

DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Principaux dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi

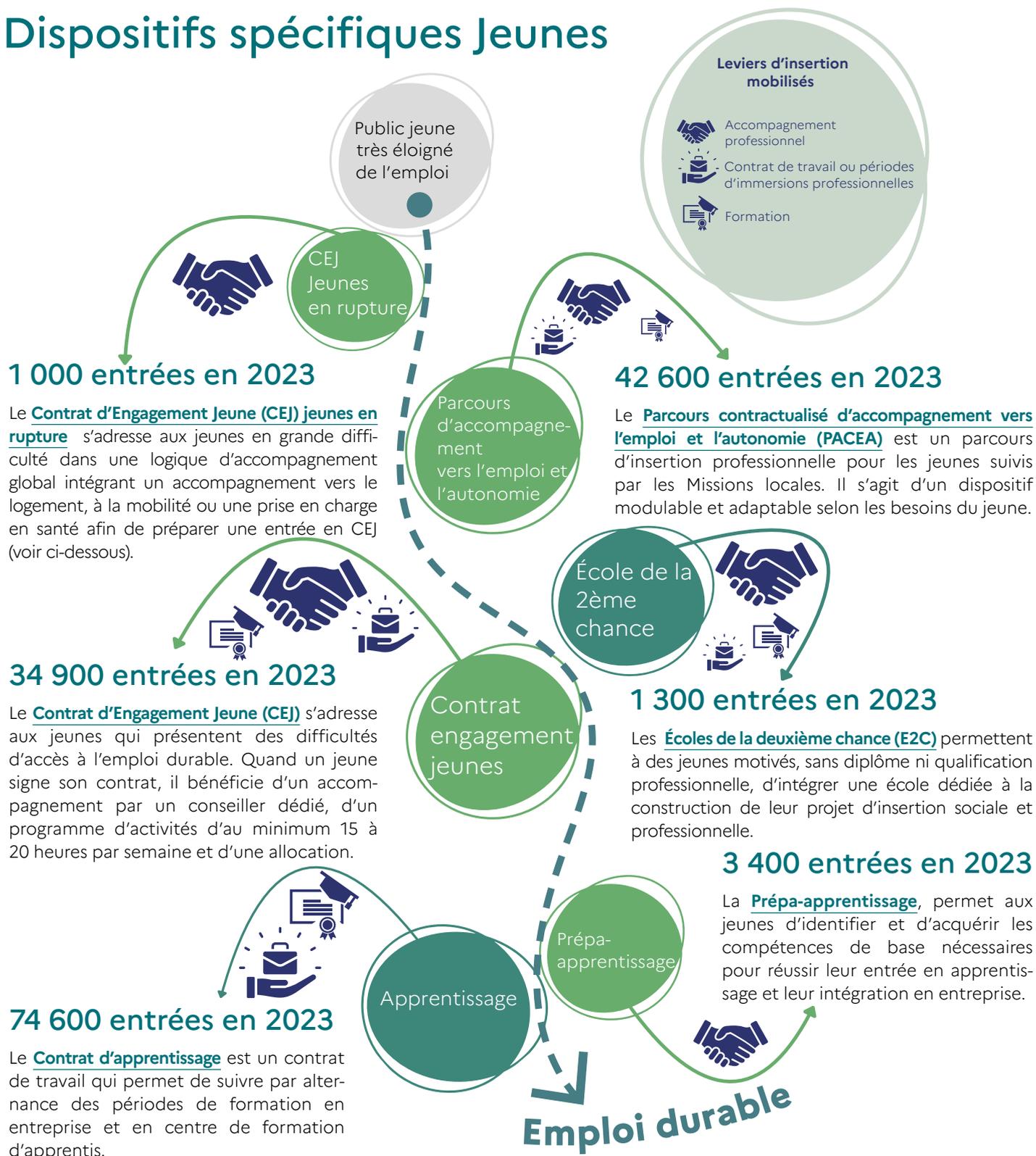
Tous publics



DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Principaux dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi

Dispositifs spécifiques Jeunes



L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une baisse de 4 % du nombre des bénéficiaires de l'IAE en 2023

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes en demande d'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un contrat de travail spécifique (demandeurs d'emploi de longue durée, personnes bénéficiaires de minima sociaux etc.).

Au 1^{er} janvier 2023, 414 structures étaient conventionnées à ce titre dans la région. Elles ont accueilli 20 091 salariés soit 743 de moins qu'en 2022 (-3,6 %).

414

structures de l'IAE en Occitanie

Des effectifs en hausse dans les ACI et EI, mais en baisse dans les AI et ETTI

Les bénéficiaires de l'IAE se répartissent en quatre types de structures.

Les **Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)** interviennent dans l'ensemble des secteurs d'activité. Leur volume de salariés est en légère hausse par rapport à 2022 (+0,8 %). La part de bénéficiaires du RSA y est très importante (52 %).

Les **Associations Intermédiaires (AI)** où les salariés exercent principalement dans le secteur des services à la personne. Leurs effectifs ont diminué de 9,1 % en un an, et sont constitués principalement de femmes (63 %).

Les **Entreprises d'Insertion (EI)** opèrent dans le secteur marchand mais ont une finalité sociale. Le nombre de salariés qui travaillent dans ce type de structure est en hausse de 3,4 % par rapport à 2022. Ce sont majoritairement des hommes (70 %) qui proviennent pour beaucoup de quartiers prioritaires de la politique de ville (29 %) mais peu sont originaires de zones de revitalisation rurale (13 %).

Les **Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)** où les personnes recrutées sont mises à disposition dans le cadre d'un contrat en intérim. Ce sont les structures qui ont perdu le plus de salariés en 2023 (-10,6 %). Le profil des bénéficiaires est très masculin (85 %) et les jeunes sont surreprésentés.

Les salariés de l'IAE en Occitanie en 2023

	ACI	AI	EI	ETTI	Total
Structures					
2023	213	55	119	27	414
Salariés en insertion au cours de l'année					
2023	9 039	5 692	2 533	2 827	20 091
2022	8 962	6 261	2 449	3 161	20 834
Évolution	+0,8 %	-9,1 %	+3,4 %	-10,6 %	-3,6 %
Profil des salariés					
Femmes	38 %	63 %	30 %	15 %	41 %
Jeunes (< 25 ans)	15 %	15 %	17 %	26 %	17 %
Séniors (50 ans et plus)	23 %	29 %	23 %	18 %	24 %
Sans diplômes	25 %	33 %	30 %	36 %	29 %
Caractéristiques géographiques et économiques					
Résident en QPV*	20 %	14 %	29 %	24 %	20 %
Résident en ZRR**	34 %	51 %	13 %	25 %	35 %
Bénéficiaire du RSA***	52 %	24 %	34 %	19 %	37 %
Demandeur d'emploi de longue durée****	57 %	52 %	59 %	52 %	56 %

Source : Bases IAE ASP/Dares - Données provisoires 2023

Champ : Salariés en contrat dans une structure de l'IAE dans l'année

* Quartier prioritaire de la ville

** Zone de revitalisation rurale

*** Revenu de solidarité active

**** Inscrit à France travail depuis un an ou plus

ACTIVITÉ PARTIELLE

Vers un retour à la normale pour le recours à l'activité partielle

En 2023, le recours au dispositif d'activité partielle est toujours en recul après une période de mobilisation exceptionnelle pendant la crise sanitaire. Ainsi, un peu plus d'1,2 million d'heures ont été chômées et indemnisées par les services de l'État, soit trois fois moins qu'en 2022. Si les niveaux de consommation restent encore supérieurs à ceux d'avant-crise sur l'ensemble de l'année (+ 42 % par rapport à 2019), ils s'en sont fortement rapprochés à la fin de l'année indiquant un **retour progressif à la situation connue avant la crise**.

- 70 %
d'heures
indemnisées
en 2023

L'industrie concentre 40 % des heures indemnisées, se rapprochant ainsi du niveau de 2019 (43 %). Durant la crise, la part du tertiaire avait fortement augmenté, du fait notamment de la fermeture des lieux accueillant du public.

Sinistres et difficultés économiques en majorité

En 2023, année de forte inflation, l'activité partielle a été principalement mobilisée pour faire face à des **sinistres ou intempéries** (42 %) ou pour répondre aux difficultés résultant d'une **conjoncture économique dégradée** (35 %). Plus marginalement, l'épidémie de grippe aviaire a entraîné un recours accru au dispositif (7 % des heures) dans le département du Gers.

L'indemnisation par département en 2023

	Nombre d'établissements indemnisés	Effectif maximum indemnisé	Heures indemnisées
Ariège	70	680	57 200
Aude	30	230	20 800
Aveyron	60	440	68 900
Gard	150	770	120 500
Haute-Garonne	270	2 300	216 200
Gers	110	900	125 600
Hérault	160	850	167 900
Lot	50	580	68 900
Lozère	30	130	18 000
Hautes-Pyrénées	80	940	87 000
Pyrénées-Orientales	90	590	105 100
Tarn	50	610	61 600
Tarn-et-Garonne	70	560	86 400
Occitanie	1 210	9 580	1 204 200

Source : DGEFP/DARES SI APART (extraction au 22/04/2024)

Retrouvez cette brochure sous format électronique, sur les sites internet :

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/>

Rubrique : Études et statistiques

www.observatoire-emploi-occitanie.fr

Rubrique : Marché du travail > Bilan du marché du travail

BILAN

du marché du travail
en 2023

RÉGION OCCITANIE

France Travail Occitanie - Dreets Occitanie

Directeurs de publication

Karine Meininger (Directrice France Travail Occitanie) - Julien Tognola (Directeur Dreets Occitanie)

Rédaction

Services Études Statistiques Evaluation (Dreets Occitanie)

Observatoire des territoires et statistiques (France Travail Occitanie)

Mise en page

 Evoluprint
Groupe Sprint

Photo page 1 © Wayhomestudio - Freepick

Juillet 2024




PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités